

# FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13 rue Trigance 13002 MARSEILLE  
Tél : 04 91 14 05 80 Fax : 04 91 90 96 89  
E-mail: [ffjp.siege@petanque.fr](mailto:ffjp.siege@petanque.fr)



## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

\*\*\*\*\*

**PARIS le 7 MARS 2009**

## SOMMAIRE

<b>OUVERTURE DE LA SEANCE .....</b>	<b>2</b>
<b>ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P. ....</b>	<b>2</b>
<b>QUESTIONS DIVERSES .....</b>	<b>4</b>
<b>INFORMATIONS AUX LIGUES ET COMITES .....</b>	<b>4</b>
<b>BUDGET PREVISIONNEL 2009 .....</b>	<b>5</b>
<b>PROCEDURE DU VOTE ELECTRONIQUE .....</b>	<b>7</b>
<b>ELECTION DES ADMINISTRATEURS DE LA F.F.P.J.P. ....</b>	<b>9</b>
<b>RESULTAT DE L'ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DE LA F.F.P.J.P. ....</b>	<b>9</b>
<b>ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P. ....</b>	<b>11</b>
<b>RESULTAT DE L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P .....</b>	<b>11</b>

### **ANNEXE :**

- \* Budget prévisionnel 2009**

## OUVERTURE DE LA SEANCE

*(La séance est ouverte à 14 heures 25 sous la présidence de M. Claude AZEMA,  
Président de la F.F.P.J.P.)*

**M. AZEMA.** – Mesdames, Messieurs bonjour et merci d’avoir effectué le déplacement de Paris pour cette A.G.E. Le pointage effectué fait apparaître que seuls 3 comités ne sont pas présents ou représentés sur les 103 affiliés (Guadeloupe, Guyane et Polynésie) ce qui fait que nous disposons d’un total de 2108 voix sur les 2165 du corps électoral.

Je déclare donc ouverte la première Assemblée Générale Extraordinaire de la F.F.P.J.P pour 2009.

Comme vous pouvez le constater celle-ci se déroule en présence de M. Henri BERNARD, Président honoraire de la Fédération. Je profite d’ailleurs de sa présence pour lui renouveler toutes les condoléances du monde de la Pétanque française et internationale à la suite d’un deuil cruel qu’il a subi avec le décès de son épouse en fin de semaine dernière.

Monsieur BERNARD je suis certain que vous avez été l’objet d’une foule de messages de sympathie en ces douloureuses circonstances. Je me permets donc simplement de vous assurer que nous sommes auprès de vous en ces difficiles moments de la vie et de vous exprimer le témoignage de notre indéfectible amitié. Nous souhaitons vivement que vous continuiez à être présent parmi nous aussi souvent que possible, car cela constituera pour vous le meilleur des dérivatifs en restant au contact de ce qui a été et de ce qui est encore un énorme pan de votre vie.

A la mémoire de Mme BERNARD je vous demande d’observer quelques instants de recueillement.

*(Mmes et MM. les congressistes se lèvent et observent une minute de silence.)*

## ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.

**LE PRESIDENT.** – Le fait que je préside de nouveau une assemblée générale de la F.F.P.J.P., fut-elle extraordinaire comme celle-ci, alors que j’avais annoncé à Saint-Pol que c’était la « der des der » me fait penser à ces *has been* du music-hall ou du show-biz en général qui n’en finisse pas de faire leurs adieux.

Cela prouve une fois de plus qu’il ne faut jamais jurer de rien – d’ailleurs je ne jure jamais ! – qu’à l’impossible on peut être tenu et même que le pire n’est jamais certain !

Cela étant il faut arrêter là la comparaison, car je n’ai nullement l’intention – faux phénix de la Pétanque - de renaître de mes cendres ; d’abord parce que je ne considère pas que le fait de quitter – avec au moins un pincement au cœur n’en doutez pas ! – ce poste de président vaut départ en retraite pétanquière ou un pré enterrement de première classe. Que celui qui n’a jamais pleuré me jette la première gerbe – merci c’est déjà fait ! Ensuite parce que les seules cendres auxquelles je donnerai naissance seront de telle sorte qu’il me sera impossible d’en ressortir puisqu’elles auront été produites par mon passage du moulin où je réside dans le Jura, au four de l’envol en fumée des dernières illusions. Cela m’aura au moins permis de réchauffer une dernière fois l’atmosphère.

Tout cela pour vous rappeler que, de toute façon, vous et moi ne sommes pas grand-chose pour ne pas dire rien. La seule certitude est que nous ne venons de nulle part pour y retourner – plus ou moins tôt, plus ou moins vite – souvent sans même savoir par où nous serons passés entre ces deux néants, ce qui explique diverses inventions spirituelles de l’homme qui n’aime pas ne pas comprendre.

L’Univers est né il y a 15 milliards d’année et la Terre a été constituée voici près de 4,5 milliards d’années d’un vulgaire agglomérat de poussières cosmiques, *l’homo sapiens* débarquant sur ses pattes il y a 200 000 ans. Au regard de cette immensité des temps imaginez ce que représente la vie moyenne de chacun d’entre vous : même pas le temps d’un flash électronique comparé à tout le XXe siècle !

Et aujourd’hui vous êtes 270. Est-il besoin de vous comparer aux 6,5 milliards d’habitants actuels de la planète pour vous faire prendre conscience de votre importance ? Est-il besoin de vous parler des guerres, des génocides, des maladies, de la famine, de la misère, des catastrophes naturelles qui frappent des milliards d’entre eux pour vous faire prendre conscience de l’importance de vos problèmes en général, de celui qui nous rassemble aujourd’hui en particulier.

De temps en temps, en des circonstances en général dramatiques qui nous frappent, nous nous disons qu’il n’y a pas grand-chose qui vaille la peine que l’on s’en fasse autant, qu’il faut se recentrer sur l’essentiel, que nous devons surtout penser à vivre ; mais nous oublions aussi vite cette belle résolution en fait intenable en raison même de la nature humaine, pour repartir qui dans des querelles avec ses voisins, qui dans des affrontements familiaux, qui dans des emmerdements de travail, qui dans des déboires sentimentaux, j’en passe et des moins drôles !

Toutes proportions gardées c’est un peu notre cas aujourd’hui. Il est certes évident que nos difficultés – réelles ou supposées – feraient sourire – à condition qu’ils en aient encore la force et le désir – des milliards d’hommes sur notre Terre.

Alors qu’une même passion pour nos disciplines nous anime – ou devrait nous animer et uniquement elle dirais-je plutôt – Alors que, au travers de la discussion et du débat serein nous avons toujours avancé et plutôt rapidement ces dernières années, même s’il n’est jamais possible d’évoluer selon le même rythme sur tous les sujets – certain m’avait même réclamé des pauses. Ces quatre derniers mois ont vu prévaloir les querelles de personnes – je ne dis pas personnelles ! – les ambitions cachées ou affichées, voire les intérêts personnels sur l’intérêt général, de la Fédération s’entend, car je garde toujours le souci de la mesure.

Vanité des vanités, et tout est vanité – je vous fais grâce du latin – est-il dit dans l’Ecclésiaste ; il n’est pas de sauveur suprême a écrit Pottier pour *L’internationale*. De tous bords politiques ou religieux on nous répète donc qu’il ne faut accorder aux choses que l’importance qu’elles méritent et qu’il ne faut attendre que de soi pour surmonter les difficultés.

Cela est tellement évident qu’il ne faut jamais cesser de le répéter pour ne pas l’oublier ! Très modestement, de la place qui est encore la mienne pour quelques petites heures, je vous demande de ne pas gaspiller vos forces en vaines querelles – avec un « a » je le précise pour un imbécile parmi tant d’autres ! – et de vous concentrer sur l’essentiel : la fédération et l’avenir de nos disciplines. Je le dis d’autant plus volontiers que je sais que c’est le sentiment de la grande majorité d’entre vous.

Bien sûr par mailomania interposée nous avons vu fleurir communiqués enflammés et pamphlets, déclarations héroïques et courriers adoucissants, voire coups de Jarnac ou coups de pied dans le ventre par derrière comme disait Frédéric Dard. Aujourd’hui encore il y aura probablement – au moins en coulisse – des échanges aigres-doux ou des insinuations d’autant plus glissantes qu’elles seront baveuses. C’est regrettable mais, moi qui ai connu cette situation en 1997, je dis peu importe : demain il y aura 21 élus qui devront travailler ensemble pour diriger la F.F.P.J.P. et continuer à la faire avancer en tête des fédérations sportives nationales.

Comme je l’ai dit à Saint-Pol il n’y a pas de bras cassés ; il n’y a pas non plus que des fous furieux venus d’ailleurs dans les nouveaux candidats et le sang neuf est toujours indispensable au renouvellement des forces. Tout au long de mes six mandats, y compris les trois de Président, à chaque élection le Comité Directeur a toujours été renouvelé d’environ un tiers ; cela s’est toujours passé au mieux, les nouveaux étant sans problème immédiatement intégrés dans l’équipe et y apportant leurs idées et leurs forces.

Il y a certes des choix à faire – c’est la dure loi du sport électoral et, dans cette enceinte ils sont nombreux à savoir ce que cela veut dire ! – mais nul ne doit être écarté ni sur des présumptions d’inutilité infondés, ni sur l’expression d’idées ou de sentiments antérieurs. Seuls doivent être pris en considération la volonté de travailler et le désir de se mettre au service des autres en pensant à eux avant de penser à soi.

Et les 21 seront d'autant plus forts que vous tous les aiderez et ramerez dans le même sens, au lieu de laisser traîner les pieds dans l'eau, exercice dans l'article duquel certains sont passés maîtres, en donnant la priorité à la Fédération, ce qui n'a pas été toujours le cas et n'est malheureusement pas toujours le cas.

Personnellement, même absent du prochain Comité Directeur es qualité je serai toujours prêt à apporter mon concours et mon expérience, sans pour autant vouloir jouer la mouche du coche.

Chacun sait que j'aime bien payer de ma personne et dans toutes les positions. Je continuerai donc à œuvrer en faveur de nos disciplines partout où je me trouverai et je me tiendrai à tout moment à la disposition de la prochaine équipe, sans exclusive, pour remplir tâches et missions qu'elle pourrait souhaiter me confier. Vous devez tous, je dis bien tous, avoir le même état d'esprit et avoir comme objectif principal l'amélioration de la place et de l'image de la Fédération, de la Pétanque et du Jeu Provençal.

*(Applaudissements.)*

## QUESTIONS DIVERSES

**LE PRESIDENT.** – Une agréable et une deuxième un peu moins. J'ai appris à Saint Pol que malgré ce que j'avais demandé, il avait été décidé de me faire un cadeau de départ. Je tiens donc à remercier tout le monde que vous ayez jugé bon de participer à ce cadeau ou pas, cela me gêne beaucoup parce que je ne pars pas en retraite je reste. Je sais qu'il y en a qui parte, prenne le cadeau et revienne. Là non, vous ne me reverrez pas. Je remercie tous ceux qui ont jugé bon de le faire, ce n'était pas mon souhait mais ça me touche de savoir que les gens ont une certaine reconnaissance. Merci

La deuxième remarque est plus désagréable. Lorsque nous avons visité le site il y a trois semaines, Xavier peut en témoigner, on nous avait assurés de la gratuité de la salle. Or depuis, il y a eu venant de chez nous, au moins une intervention auprès d'un député, disant « comment cela se fait que l'Assemblée offre la salle à la Fédération de Pétanque alors que moi député j'ai dû payer pour organiser un colloque... ». Cela a donc mis les questeurs dans l'embarras et pour l'instant, la délibération de questure nous octroyant la gratuité n'est pas passée et nous attendons pour l'instant la facture de la location de la salle. Nous allons refaire les démarches mais nous sommes dans une position plus difficile qu'auparavant. Alors si certains d'entre vous avez des liens un peu particuliers, avec par exemple Mme LEBRANCHU du Finistère, M. MALLIE des Bouches du Rhône ou M. BRIANT dans le Centre, venez me voir et nous essaierons de faire une démarche commune afin de dénouer la situation. Mais pour l'instant l'intervention de l'un d'entre vous ou l'une d'entre vous a été embarrassante pour la Fédération.

## INFORMATIONS AUX LIGUES ET COMITES

**LE PRESIDENT.** – Je vous ai fait passer un petit agenda qui vous informe sur ce qui se passe depuis le congrès. J'ai oublié de citer le rendez-vous avec la responsable de la Société Mediatype, Mme Ballière, pour la coopération qui nous lie qui va avoir une retombée de 15 000 Euros.

Dans nos informations nous avons l'homologation d'une nouvelle boule. Le Laboratoire National d'essais a testé les boules de la Société KTK et deux sortes ont été agréées répondant aux critères de dureté et de composition. Nous avons même eu une remarque très favorable du laboratoire car pour la première fois, il avait une boule répondant entièrement aux critères du cahier des charges puisqu'elles n'étaient constituées que d'un seul métal les soudures se faisant par friction et non pas avec l'apport d'un métal supplémentaire. Il y a donc un modèle Acier carbone, le PRO CAR et un autre en Inox, le PRO INOX.

Il signale l'étrange démarche de la société OBUT qui a déposé la marque la FRANC BOULE, or cette marque est utilisée depuis 1999 et officiellement avec la Fédération depuis 2001 par le fabricant Thaïlandais. Je pense que c'est une démarche commerciale pour essayer d'empêcher la diffusion de cette boule, qui n'a pas toujours lieu sur le territoire français ou européen. Il pense que la maison OBUT prend un sérieux risque car si cette société contre attaque devant O.M.C. ou même devant le gouvernement français, il peut y avoir des retombées étant donné que cette marque existait et fonctionnait auparavant.

Les dates et lieux des Masters de Pétanque sont les suivants:

- 18 juin, Ax-les-Thermes (Ariège)
- 2 juillet, Bandol (Var)
- 17 juillet, Autrans (Isère)
- 23 juillet, Nice (Alpes Maritimes)
- 30 juillet, Valmeinier (Savoie)
- 7 août, La Baule (Loire Atlantique)
- 18 août, Contrexéville (Vosges)
- 11 septembre, Istres (Bouche du Rhône) FINALE

Innovation cette année deux équipes étrangères, une équipe de Thaïlande avec l'ancien Champion du Monde PHUSA-AD et une équipe d'Arménie.

Il signale la rencontre très fructueuse entre Boulisme et Quarterback qui a abouti à un accord entre les deux sociétés. Nous avons reçu une proposition pour les 6 000 abonnements souscrits par la Fédération à Boulisme pour savoir à qui on les donnait. Une proposition émanant du Comité du Morbihan et également évoquée par M. MINODIER, Président du Comité de la Drôme, serait qu'au fur et à mesure que les Championnats de France ont lieu, ces abonnements soient offerts à tous les qualifiés aux Championnats de France c'est-à-dire que toute personne qualifiée à un Championnat de France aurait un abonnement ce qui permettrait ainsi de toucher davantage la masse des joueurs.

Enfin, en ce qui concerne le CNDS, il signale que 15 à 17% des sommes doivent être affectées pour des actions dans les quartiers. Comme nos clubs sont souvent proches des quartiers, incitez vos clubs à monter des dossiers sur ce sujet parce qu'il y a un total de 18 millions d'euros à distribuer sur la France entière, la Pétanque avec le Foot étant quand même la mieux placée pour mener des actions dans ces quartiers et vous être presque sûrs d'être financés.

## **BUDGET PREVISIONNEL 2009**

Budget prévisionnel en annexe

**LE PRESIDENT.** –Vous avez tous reçu le Budget Prévisionnel en vous donnant les explications nécessaires. S'il y a des observations sur ce sujet, je vous donne parole.

Il rappelle les modifications proposées à St Pol :

- Aligner le coût des licences jeune sur le coût réel,
- Mettre en débat l'augmentation de recettes : soit une augmentation de la licence de 1€ en une fois soit 1€ tous les deux ans, soit une augmentation du coût de l'affiliation des clubs, (augmentation de 15€ dont 7,5 sur la coupe de France des clubs et 7,5€ qui seraient allés au financement d'un demi-poste pour la comptabilité). Certains Comités ont déjà anticipé et dès cette année, perçoivent l'augmentation des clubs. D'autres ont eu l'idée de moduler l'affiliation des clubs en fonction de l'importance des clubs en attirant l'attention sur le danger que cela peut représenter alors que le forfait a le mérite de mettre tout le monde sur le même pied d'égalité.
- Modifier les indemnités des Ligues aux Championnats de France.

Ce budget ne prévoit aucune recette nouvelle qui n'avait pas été votée auparavant.

**M. COSTE** (*Président du Comité du Vaucluse*). – Vous dites qu’il n’y a pas trop de modifications mais l’on constate que sur les 6 lignes recettes il y en a trois qui ont été modifiées. Je vois quand même les Fonds Propres pour 60 000 € Il faut savoir que la DTN nous avait proposé 160 000 € il faudra donc 20 000 € de plus de Fonds Propres. Je constate qu’il y a une Convention Mediatype en recette pour 15 000 € que la Commission des Finances ne connaissait pas. En 2008 elle était de zéro, en 2007 également et en 2006 elle était de 21 800 € alors s’il y a convention je suis réjoui de la connaître.

Dans les dépenses nous nous apercevons que sur les Championnats de France, la ligne indemnités aux Comités et Ligues a été reconduite mais elle n’est que de 200 000 € alors qu’elle devrait être de 210 000 € ce qui nous fait une augmentation de 10 000 € en dépense à rajouter sur les fonds propres. Ensuite pour la Coupe de France, le réalisé en 2008 est de 112 000 €, alors il faudrait rajouter 10 000 € supplémentaires.

Nous arrivons à 100 000 € sur les Fonds Propres

Enfin, toutes les années la Fédération fait une aide à la SAOS en 2006 cette aide était de 52 800 € en 2007 de 70 800 €, en 2008 de 40 000 € En 2009 il serait souhaitable de prévoir au moins 40 000 € Je pense que la Fédération doit porter en fonds propres 140 000 € en 2009.

Je m’aperçois que dans ce budget on ne parle pas des lecteurs qui doivent être disponibles aux clubs.

**LE PRÉSIDENT.** – Répond que la convention Médiatype date de 1995 et a été signée du temps de M. BERNARD. Alors suivant les opérations qui sont menées en coopération avec Médiatype, il y a des années où il y a des redevances et des années où il n’y en a pas. Cette année cette redevance est pour les travaux que nous avons réalisés l’an passé.

Nous avons budgété la DTN à 345 500 € suivant le budget qui avait été demandé et annoncé à St Pol que le Trésorier voulait réduire et que j’ai demandé de laisser à ce niveau là.

Au niveau des Indemnités aux Comités et Ligues aux Championnats de France, les 200 000 € résultent du calcul qu’a fait le Trésorier en fonction des lieux des Championnats de France 2009. Cette année il y a des regroupements, donc il a estimé que les 200 000 € étaient suffisants, nous lui faisons confiance.

Quant à l’aide à la SAOS, il faut peut-être répéter une nouvelle fois que la SAOS et la Fédération c’est « bonnet blanc et blanc bonnet » : quand on fait apparaître des grosses aides de la SAOS à la Fédération c’est pour que la SAOS n’ait pas de bénéficiaires pour ne pas tomber sur le coup de la loi sur les bénéficiaires, quand elle donne moins c’est parce que la Fédération avait moins de besoins, alors ce qui est programmé ici quand c’est l’aide qui ne revient pas cela me paraît tout à fait correct par rapport à la moyenne des interventions.

En ce qui concerne les lecteurs, non ils n’apparaissent pas dans le budget, vous avez dû remarquer qu’il y a un budget annexe informatique dans lequel figure en dépenses divers 21 536 € sur lesquelles pourront être pris en cas de besoin les lecteurs supplémentaires.

Je rappelle également aux Comités et Ligues qu’il est inutile de doter toutes les sociétés d’un lecteur. Vous pouvez donc faire une utilisation rationnelle de ces lecteurs.

La Coupe de France, on a pris le parti de réduire les dotations par souci d’économie, on a réduit également pas mal de chose au niveau du fonctionnement, les aides à la coupe d’Europe ont également été réduites de plus il n’y aura qu’un club cette année.

Ce budget est je pense bien équilibré, grâce à un recours aux Fonds Propres.

Comme il n’y a plus d’autres questions, nous allons donc voter le budget à main levée.

Comités contre : 74, 73, 84

Abstentions 83 et 69

*(Le budget prévisionnel 2009 est adopté)*

## PROCEDURE DU VOTE ELECTRONIQUE

**LE PRESIDENT.** – Les candidats vont défiler physiquement parce qu’il y a des nouveaux candidats. Xavier GRANDE va vous expliquer les modes de déroulement du scrutin, vous allez pouvoir faire les tests et poser les questions que vous voulez.

**M. GRANDE** (*Directeur Administratif*). – On va effectuer une présentation du vote électronique et effectuer un test pour qu’il n’y ait aucune polémique, discussion sur cette utilisation.

Je donne la parole à Mme GOLDSZTEJN.

**Mme GOLDSZTEJN** (*Gérante de la Société Sector*). – Nous vous avons remis un boîtier pour voter, nous allons donc poser le système suivant : chaque candidat apparaîtra avec son nom et pour chaque candidat on vous demandera de vous exprimer, soit « pour » en appuyant sur la touche 1, soit « passe » en appuyant sur la touche 2. Vous allez avoir des compteurs en haut à droite de l’écran et vous devrez attendre qu’ils passent au vert pour que le vote soit ouvert.

Pour sélectionner, vous appuyez sur la touche de votre choix, si vous vous êtes trompés vous appuyez sur la touche C et vous pouvez changer votre choix, pour que votre vote soit effectif, il faut absolument que vous appuyiez sur la touche OK qui a ce moment-là passe au vert et éteint votre choix en même temps. Ce n’est que lorsque la touche OK est en vert que votre vote est envoyé, tant que vous avez la touche rouge ou aucune touche d’allumé, vous n’avez pas voté. Le système éteint votre boîtier automatiquement à la fermeture du vote ainsi qu’à l’ouverture. Je vous demande donc de bien vouloir regarder votre boîtier lorsque l’on ferme le vote. Si cela n’était pas le cas ou si jamais l’une des touches clignotait cela voudrait dire que les piles sont faibles. Faites-nous signe, nous avons beaucoup de piles de rechange et nous vous les changerons immédiatement.

Je vous propose donc un petit test sur lequel on va vous présenter trois candidats avec seulement deux postes à pourvoir donc de la même façon que tout à l’heure vous allez avoir 43 candidats pour 21 postes vous ne pouvez pas voter pour plus de 21 personnes, ici sur le test ce n’est pas plus de 2 personnes.

Si vous votez pour les 3 candidats, l’intégralité de vos votes sera annulée de la même façon que lorsque vous remplissiez une feuille, si vous gardiez plus de candidats que ce qui est autorisé, la feuille dans son intégralité était annulée.

Nous vous lisons le nom de la personne et nous ouvrons le vote. Vérifiez que les carrés sont rouges et passent au vert. Il est important que vous voyiez le changement de couleur.

Vous pouvez tester le boîtier pour vérifier le nombre de voix que vous avez.

**LE PRESIDENT.** – Ouvrira le vote au prononcé du nom du candidat puis le fermera en disant que le vote est clos.

**Mme GOLDSZTEJN.** – Vérifie le nombre de boîtiers qui ont voté. Il y a 100 boîtiers activés soit 2125 voix. Elle précise que personne ne s’est trompé sur ce test puisque nous n’avons aucune voix qui ont été annulées.

*(Apparaît à l’écran le résultat du test)*

**Mme COSTE** (*Présidente de la Ligue PACA*). – Ma question s’adresse à la Commission des Opérations électorales, je rappelle que vous êtes chargés de faire respecter les statuts et le règlement intérieur, l’article 9 prévoit que les votes doivent se dérouler à bulletins secrets et que pour l’instant les statuts et le règlement intérieur n’ont pas été modifiés.

**M. GRANDE.** – Les articles 9 et 5.2 respectivement des statuts et du règlement intérieur précisent expressément l’utilisation de bulletins. Sa définition littérale signifie donc l’utilisation de papier. De plus le vote électronique n’est pas prévu par nos statuts.



Aujourd'hui on peut considérer que nous sommes dans une situation d'urgence. Vous pouvez donc décider en tant qu'organe souverain de la Fédération, d'accepter ce vote électronique ou le refuser.

Il faut noter que toutes les conditions de sécurité concernant les données ont été effectuées. La société Sector qui gère le vote actuel a pignon sur rue sachant qu'il ne s'agit pas de leur première Assemblée Générale. C'est donc à vous d'accepter ce mode de scrutin et éviter ainsi toutes contestations ultérieures.

**LE PRESIDENT**. – Il s'est renseigné auprès des autres Fédérations lors de leur passage au vote électronique. Tout d'abord, en ce qui concerne la notion juridique dans nos statuts de « bulletin secret », nous pouvons considérer que le fait d'appuyer sur un bouton est un bulletin électronique, donc vous n'êtes pas obligés de modifier les statuts. Dans le Règlement Intérieur par contre il est écrit « bulletin de vote », c'est-à-dire que vous votez avec un bulletin. Dès lors, à l'issue des explications de Mme Goldsztejn, vous déciderez d'autoriser le recours à des bulletins électroniques et non pas par bulletin papier. SI vous n'êtes pas d'accord, nous vous distribuerons des bulletins de vote papier.

Je vous demanderai donc d'entériner cette décision et modifier ainsi le règlement intérieur qui ne portera plus la mention de bulletins de vote.

**Mme GOLDSZTEJN**. – Ajoute que les fichiers utilisés pour le vote comportent uniquement le numéro du boîtier et le nombre de voix qui lui est attribué. Aucune mention n'est faite de la personne qui vote. De plus, pendant les diapositives de vote, nous conservons les votes en mémoire vive de l'ordinateur qui n'est reliée à aucun autre ordinateur, pour pouvoir à la fin du dernier candidat faire la somme en excluant les bulletins de ceux qui auraient voté plus de 21 fois. Seul le cumul sera inscrit sur l'ordinateur, c'est-à-dire que même si après le vote, en sortant de cette salle, on me volait mon ordinateur et que l'on pirate le disque dur, il ne sera inscrit sur celui-ci que ce que vous verrez à l'écran, c'est-à-dire le comptage des voix. Par contre le détail des votes avec leur nombre de voix n'est à aucun moment écrit sur le disque dur de la machine, il n'est qu'en mémoire vive.

**M. RAMPIN** (*Président du Comité du Var*). – J'ai un boîtier avec un nombre de voix, personne ne m'a fait voir où elles étaient affichées ces voix et combien il y en avait.

**LE PRESIDENT**. – Cela a été dit à l'entrée, tu peux venir tester ton boîtier auprès de la société et connaître le nombre de voix que tu as dessus. Ce serait bien que tu viennes faire la vérification.

*(M. RAMPIN se déplace afin de tester son lecteur.)*

**Mme GOLDSZTEJN**. – Fait une remise à zéro et demande de bien vouloir

Elle cite pour exemple, le nombre de voix par boîtier testé : le boîtier 143 à 26 voix, le 179 qui a 34 voix, le 181- 21 voix, 190-21 voix, le 184-18 voix, 185-19 voix, le 136-23 voix.

**LE PRESIDENT**. – Nous avons donc testé le nombre de voix par boîtier et cela a permis de voir les voix qu'a chaque boîtier.

Est-ce qu'il y a des comités qui préféreraient que nous passions au vote papier ?

*(En l'absence d'opposition, la modification du Règlement Intérieur est adoptée)*

**LE PRESIDENT**. – Compte tenu de cette décision, les textes seront mis à jour l est conseillé de préparer votre papier avant de voter, vous avez des listes où vous pouvez entourer ou barrer ceux qui ne vous plaisent pas.

Au niveau des résultats, je vous rappelle qu'il n'y a plus de collègues c'est-à-dire les 21 premiers scrutins uninominaux à un tour sont élus sauf s'il n'y a pas un médecin ou s'il n'y a pas 3 féminines dans les 21 élus et, dans ce cas là, nous irons chercher autant de féminines que de besoins après la 21<sup>ème</sup> place pour remplacer le 21<sup>ème</sup>, le 20<sup>ème</sup>, le 19<sup>ème</sup> éventuellement, ce qui n'avait pas été le cas à Saint Pol.

Je vais donc vous présenter les candidats physiquement. Il n'est pas facile de connaître tous les candidats.

*(Les candidats se lèvent après l'appel de leur nom par le Président. Il cite les 43 candidats.  
MM. BOUDIN et JAMMES sont absents au moment de la présentation.)*

## ELECTION des ADMINISTRATEURS de la F.F.P.J.P.

**LE PRESIDENT.** – Demande si tout le monde est prêt pour commencer. Pour chaque nom, nous allons vous laisser 30 secondes sauf si les 100 boîtiers ont voté, alors on passera au vote suivant.

**Mme GOLDSZTEJN.** – Dès que j’affiche, j’ouvre le vote. Attendez bien que le bouton soit au vert, le système éteint alors automatiquement les boîtiers.

**M. LAGARDE** (*Candidat*). – Demande s’il y a des votes par procuration ?

**LE PRESIDENT.** – Répond par l’affirmative : de la Guadeloupe au CD14, une procuration de Martinique au CD 33, une de La Réunion au CD 19 et une de la Nouvelle Calédonie pour le CD29 et une procuration de la Corse du Sud à la Haute Corse. Nous avons refusé une procuration de la Polynésie au Comité du Gers parce que nous n’avons pas reçu le formulaire daté et signé.

**LE PRESIDENT.** – Nous allons donc engager les opérations de vote.

*Le scrutin est ouvert et pour chaque candidat, les congressistes sont appelés à voter.*

**LE PRESIDENT.** – Le scrutin est clos et la séance est suspendue. Les membres de la Commission Electorale vont vérifier que dans la liste des 21 il y a bien un médecin et 3 féminines et si ce n’est pas le cas, ils feront remonter le 22, le 23<sup>ème</sup>, 24<sup>ème</sup> féminine ou médecin à la place du 21, du 20<sup>ème</sup> etc. Il y en a pour quelques secondes.

*(Les membres de la Commission électorale vérifient les résultats)*

## RESULTAT DE L’ELECTION du COMITE DIRECTEUR de la F.F.P.J.P.

**M. NICOLIER.** – Les résultats des 21 élus et par la suite la totalité des voix s’affichera sur l’écran.

Il présente les résultats de l’élection du Comité Directeur, par nombre de voix :

M. STIRMEL Claude	1664 voix - élu	1 <sup>er</sup>
M. READ Daniel	1408 voix - élu	2 <sup>ème</sup>
M. JUAN Antoine	1400 voix - élu	3 <sup>ème</sup>
Dr IANNARELLI Jean-Pierre	1396 voix - élu	4 <sup>ème</sup>
M. PLACON André	1354 voix - élu	5 <sup>ème</sup>
M. DESMULIE Jean-Claude	1351 voix - élu	6 <sup>ème</sup>
Mlle THEDEVUIDE Céline	1274 voix - élue	7 <sup>ème</sup>
M. COMBES Patrice	1222 voix - élu	8 <sup>ème</sup>
M. CANTARUTTI Alain	1180 voix - élu	9 <sup>ème</sup>
Mlle PAUGAM Gwenaëlle	1169 voix - élue	10 <sup>ème</sup>
M. DESBOIS Michel	1150 voix - élu	11 <sup>ème</sup>

Mme TROUBAT Bernadette	1137 voix – élu	12 <sup>ème</sup>
M. THERON Jacques	1123 voix – élu	13 <sup>ème</sup>
M. CARBONNIER Claude	1098 voix – élu	14 <sup>ème</sup>
M. DUBOIS Jean-Claude	1096 voix – élu	15 <sup>ème</sup>
Mme COUILLAUD Ginette	1067 voix – élue	16 <sup>ème</sup>
M. MOREAU Jean-claude	1058 voix – élu	17 <sup>ème</sup>
M. COSTE Michel	1048 voix – élu	18 <sup>ème</sup>
M. CANTARELLI Joseph	1029 voix – élu	19 <sup>ème</sup>
M. SIGNAIRE Michel	1023 voix – élu	20 <sup>ème</sup>
M. CHARPENTIER Jean	1021 voix – élu	21 <sup>ème</sup>

Il y a eu 84 voix annulées.

Ce sont les 21 élus qui composeront le Comité Directeur pour ce prochain mandat.

Viennent ensuite (**non élus**) :

M. RAMPIN Eugène	1010 voix	22 <sup>ème</sup>
M. DELCHET Yvon	992 voix	23 <sup>ème</sup>
M. MUSCAT Jean-Claude	906 voix	24 <sup>ème</sup>
M. SEUILLARD Edmond	902 voix	25 <sup>ème</sup>
M. GUIGUE Jacques	863 voix	26 <sup>ème</sup>
M. BOUCHE Patrice	796 voix	27 <sup>ème</sup>
M. POGGI Michel	737 voix	28 <sup>ème</sup>
M. CZEKATA Williams	673 voix	29 <sup>ème</sup>
M. MINODIER Stéphane	627 voix	30 <sup>ème</sup>
M. GAUTIER Jean-Yves	553 voix	31 <sup>ème</sup>
M. BOULARD Thierry	533 voix	32 <sup>ème</sup>
M. DEMELAY David	497 voix	33 <sup>ème</sup>
M. CLAUSS BETHENCOURT J.-Ph.	479 voix	34 <sup>ème</sup>
M. LACROIX Willy	457 voix	35 <sup>ème</sup>
M. BOUDIN Pascal	381 voix	36 <sup>ème</sup>
M. LAGARDE Christian	284 voix	37 <sup>ème</sup>
M. VIVARES Benoît	68 voix	38 <sup>ème</sup>
M. BERENGUIER Daniel	61 voix	39 <sup>ème</sup>
M. VALISSANT Dominique	59 voix	40 <sup>ème</sup>
M. RICHARD Romain	42 voix	41 <sup>ème</sup>
M. NARBONI Bernard	29 voix	42 <sup>ème</sup>
M. JAMMES Gérard	20 voix	43 <sup>ème</sup>

**LE PRESIDENT.** – Rappelle les noms des 21 élus et remercie de nouveau les scrutateurs pour le travail effectué et pour leur rapidité.

*(Les 21 membres du Comité Directeur nouvellement élus, accompagnés des membres de la Commission de surveillance des opérations électorales se retirent afin de proposer, conformément aux statuts, un Président à l'Assemblée Générale)*

## ELECTION du PRESIDENT de la F.F.P.J.P.

**M. NICOLIER.** – Donne la parole à M. JUAN, doyen des 21 membres que vous avez élus au Comité Directeur de la Fédération, qui va vous faire part de la décision de ce Comité.

**M. JUAN** (*Doyen des Administrateurs*). – Les 21 administrateurs nouvellement élus se sont réunis et après un vote à bulletins secrets ont décidé, à la majorité, de présenter à vos suffrages pour le poste de Président à la F.F.P.J.P. : M. Alain CANTARUTTI.

*(Applaudissements)*

**LE PRESIDENT.** – Rappelle les modalités du vote pour la présidence. Il faut que le candidat présenté obtienne la majorité absolue des votes. Il sera comptabilisé les bulletins POUR, CONTRE ou vote BLANC. Il faut la majorité de ces voix réunies. Ici les bulletins blancs sont pris en compte pour le calcul de la majorité absolue.

Il déclare ouvert le scrutin sur la candidature de M. CANTARUTTI.

*(Il est procédé au scrutin)*

Le vote est clos avec 2108 votants, la majorité absolue étant de 1055, la Commission Electorale vérifie le scrutin.

## RESULTAT de L'ELECTION DU PRESIDENT de la F.F.P.J.P

**M. NICOLIER.** – Suite à votre vote, M. Alain CANTARUTTI **est élu** 8<sup>ème</sup> Président de la F.F.P.J.P. par 1104 voix pour, 926 voix contre et 78 votes blancs.

**LE PRESIDENT.** – Je vais inviter Alain CANTARUTTI à venir prendre place au pupitre pour clore cette Assemblée Générale.

Pour ma part, je vous remercie tous de m'avoir aidé à tenir une Assemblée digne et intéressante.

L'équipe des 21 est constituée, j'espère que tout le monde va travailler dans le même sens et ensemble, les connaissant tous, je n'en doute guère. Pour ma part, je quitte le bateau mais je ne serai pas loin (dans la cale), et je suis toujours partant pour donner un coup de main. Je laisse la parole à Alain CANTARUTTI pour clore cette Assemblée Générale Extraordinaire.

**M. CANTARUTTI** (*Nouveau Président de la F.F.P.J.P.*). – Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, c'est un grand moment d'émotion pour moi de succéder à ces grands Présidents que nous avons eus jusqu'à présent et nous avons la chance d'en avoir deux ici.

C'est un grand honneur que vous me faites, je remercie tous ceux qui m'ont fait confiance. Je vais m'attacher avec ardeur à avoir la confiance de ceux qui ne l'ont peut-être pas tout à fait. Je remercie toutes les personnes qui se sont présentées, parce que comme je l'ai toujours dit, se présenter à une telle élection ce n'est jamais un geste anodin, c'est toujours un moment de grand courage. Maintenant et à partir de cet instant, j'espère que nous pourrons travailler et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que les nouveaux élus et l'ensemble de la grande famille de la Pétanque puissent se retrouver et fassent avancer notre bateau dans le sens que nous le souhaiterons, dans le respect des désirs de chacun tant qu'ils sont pour le moins recevables et sensés. La plupart du temps des remarques venant de la base sont souvent fondées et sont souvent des germes d'idées géniales.

Je veux qu'avec les 21 nous fassions une équipe, je viens d'un pays de rugby et je sais ce que le mot Equipe veut dire. Tous pousser dans le même sens, ensemble.

Je vais demander aux 21 élus de bien vouloir revenir un moment dans la salle à côté afin de les remercier et les féliciter mais également leur dire un mot les yeux dans les yeux.

Je veux une Pétanque et un Jeu Provençal unis.

Je déclare clos ce congrès. Merci. (*Applaudissements*)

*(La séance est levée à 16h30)*

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P

Le Président de la F.F.P.J.P




Antoine JUAN



Alain CANTARUTTI

Le Président sortant de la F.F.P.J.P



Claude AZEMA

# **BUDGET PREVISIONNEL 2009**

## **RECETTES** (En Euros)

<b>PRODUITS</b>		<b>1 396 964</b>
Licences Seniors 300 000 X 4,30 =	1 290 000	
Licences Jeunes 28 000 X 1,25 =	35 000	
Licences temporaires 3 500 X 3 =	10 500	
Affiliations Comités 96 X 15,25 =	1 464	
Affiliations Clubs 6 000 X 10 =	60 000	
<b>PRISE EN CHARGE SAOS (Convention avec F.F.P.J.P)</b>		<b>45 000</b>
<b>SUBVENTION MINISTERIELLE</b>		<b>180 000</b>
<b>CNOSF AIDES PERSONNALISEES</b>		<b>19 000</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>		<b>25 100</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>17 000</b>
<b>CONVENTION MEDIATYPE</b>		<b>15 000</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		<b>60 000</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 758 064</b>

## **DEPENSES** (En Euros)

<b>PARTENARIAT SAOS</b>		<b>26 000</b>
ACHATS & PRESTATIONS SAOS	26 000	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>164 000</b>
REUNIONS C.Directeur & CONSEIL NATIONAL	71 000	
CONGRES NATIONAL	30 000	
SUBVENTION ORGANISATION CONGRES	25 000	
MISSIONS MEMBRES C. DIRECTEUR	30 000	
TENUES COMITE DIRECTEUR	8 000	
<b>SECRETARIAT</b>		<b>49 500</b>
FOURNITURES, IMPRIMERIE, CALENDRIER	11 500	
TELEPHONE	8 000	
FRAIS POSTAUX	16 400	
EXPERT COMPTABLE + COMMISSAIRE	11 000	
EVENEMENTS, CADEAUX	2 000	
ABONNEMENT JURIDIQUE	600	
<b>CHARGES SIEGE</b>		<b>21 964</b>
CHARGES LOCATIVES	8 000	
IMPOTS & TAXES	7 300	
EAU, ELECTRICITE	2 164	
ENTRETIEN, REPARATIONS	3 000	
ASSURANCE SIEGE	1 500	

<b>SALAIRES &amp; CHARGES</b>		<b>165 000</b>
SALAIRES & AVANTAGES	120 000	
CHARGES PATRONALES	45 000	
<b>ASSURANCES</b>		<b>270 000</b>
LICENCES SENIORS, JEUNES + DOM TOM	270 000	
<b>CHAMPIONNATS DE FRANCE</b>		<b>384 000</b>
RECOMPENSES	4 000	
INDEMNITES COMITES & LIGUES	200 000	
SUBVENTIONS AUX ORGANISATEURS	135 000	
DEPLACEMENTS DES OFFICIELS	45 000	
<b>COUPES de FRANCE &amp; D'EUROPE DES Clubs</b>		<b>95 000</b>
<b>COTISATIONS DIVERSES</b>		<b>11 000</b>
CNOSF + DIVERS ORGANISMES	7 500	
F.I.P.J.P.	3 500	
<b>AIDES</b>		<b>25 600</b>
DOM/TOM	12 000	
F.I.P.J.P (Aide Ministérielle)	6 600	
INTERV. DANS LES QUARTIERS + INCIVILITES	3 000	
AIDE AU HANDICAP	4 000	
<b>COMMISSIONS ADMINISTRATIVES</b>		<b>24 000</b>
DISCIPLINE (NATIONALE + FEDERALE)	7 000	
ARBITRAGE	11 000	
FINANCES	4 000	
FORMATION	2 000	
<b>DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE</b>		<b>345 500</b>
<i>DEVELOPPEMENT SPORT DE HAUT NIVEAU</i>		222 500
Equipes de France, détectons, sélections.....	140 000	
Indemnités conseillers techniques.....	17 500	
Aide personnalisée aux sportifs.....	5 000	
Suivi médical et lutte contre le dopage.....	30 000	
<i>ACTIONS DE PROMOTIONS</i>		83 000
Jeunes, Féminines, Espoirs.....	25 000	
Représentation internationale.....	9 000	
USEP.....	10 000	
Rencontre Franco-allemande.....	4 000	
Interclubs /C.E.C.....	20 000	
Structuration des zones.....	15 000	
<i>ACTIONS DE FORMATION</i>		40 000
Encadrement technique .....	35 000	
Commissions techniques.....	5 000	
(compétitions, entreprise, jeu provençal)		
<b>INFORMATIQUE MEDIAS / PRESSE</b>		<b>136 500</b>
HEBERGEMENT.....	25 000	
RELATIONS PRESSE.....	3 500	
ABONNEMENTS BOULISME.....	108 000	
<b>SERVICES BANCAIRES</b>		<b>2 000</b>
<b>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</b>		<b>38 000</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 758 064</b>

## BUDGET ANNEXE INFORMATIQUE

<b>RECETTES</b> (en Euros)	<b>DEPENSES</b> (en Euros)
<b>Redevance sur licence</b>	<b>Annuité emprunt :</b> 275 464
<b>300 000 X 1,20 = 360 000</b>	<b>Réunion commission</b> 3 000
	<b>Divers</b> 21 536
	<b>Provision</b> 60 000
<b>TOTAL 360 000</b>	<b>TOTAL 360 000</b>